

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

- Alpine MotoSafe Race MOTO GP™-

Alpine Nederland BV Amersfoortsestraat 70 D 3769 AL Soesterberg The Netherlands

Déclare que l'EPI

Description: Bouchons d'oreille MOTO GP™

Alpine MotoSafe Race

est conforme au règlement EPI (UE) 2016/425 pour satisfaire aux exigences du marquage CE et testé conformément à la norme EN 352-2:2002. (DIN EN 352-2: 2003) et est identique à l'EPI qui fait l'objet du certificat de conformité CE :

Numéro de certificat : 1421606-a Numéro de modèle: 111.23.118

Ce produit est soumis à l'assurance qualité du processus de production spécifié à l'annexe VIII du règlement (UE) 2016/425. L'organisme certifié notifié énuméré ci-dessous :

PZT GmbH
Bismarckstrasse 264B
D - 26389 Wilhelmshaven
Deutschland - Allemagne
Numéro d'identification UE: 1974

effectue des audits annuels conformément au module D.

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant.

Soesterberg, le 12 mai 2022

Arthur van Keeken

PDG Alpine Hearing Protection